

# La Voix de l'Arguenon

N° 190

Juillet Août Septembre 2024





# Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	7
Infos communales	9
La vie associative	23
La vie scolaire	32
L'agenda	35



Concert de jazz place de l'Eglise



Forum des associations



Spectacle Kuskushka proposé par Dinan Agglomération



Spectacle Kuskushka

# Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ [mairie@crehen.fr](mailto:mairie@crehen.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30 - 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

*Gratuite pour tous*

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen





## Le mot du Maire

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national et international en souffrance. Dans ces moments de turbulences, il est bon de rappeler que la commune reste un repère où demeure un pôle de stabilité garant de la continuité du service public. Malgré les quelques difficultés que nous pouvons rencontrer, je reste une maire fière et heureuse de voir localement nos bénévoles qui agissent pour la commune, nos acteurs économiques et agricoles travailler à façonner notre territoire, nos enseignants, nos agents publics, nos élus municipaux se mobiliser pour donner un sens à la République.

Je ne peux continuer mon édito sans évoquer le temps fort de cet été où nous avons vibré au rythme des jeux Olympiques et Paralympiques. Merci à ceux qui ont su organiser ces jeux et à ceux qui ont porté haut les couleurs de notre pays. Je pense que ces jeux auront un impact sur le sport à tous les niveaux. Léon Marchand restera l'idylle de nos jeunes sportifs pendant de nombreuses années. Sans oublier tous les bretons qui ont fait briller notre Bretagne.

Pour rester plus local, les travaux engagés dans notre commune : La « Résidence Champagne », l'entrepôt, le lotissement « Domaine des Vallées 3 » et très prochainement la première pierre de notre Pôle Santé se poursuivent après la trêve estivale (*informations dans ce bulletin*).

Quelques informations pas moins importantes, mais certainement un peu moins agréables sur les incivilités et notamment une que je ne peux pas tolérer. Le cimetière est plus que jamais sujet aux vols. Plusieurs familles ont eu à subir des actes malveillants ces derniers mois. Un appel à la vigilance est lancé. Si vous êtes témoins de larcins en ce lieu, je vous demande de prévenir la mairie et je serai intraitable sur les suites qui seront données à ces actes. Je ne peux pas comprendre comment on peut profaner des lieux de recueillement. Veillez également à ne pas laisser les portes du cimetières ouvertes afin d'éviter à nos amis à 4 pattes d'y entrer. Puisque j'évoque les chiens et les chats, veillez également à bien les garder chez vous et à ne pas les laisser errer et crotter sur nos trottoirs et dans nos lieux publics.

Pour remettre de la gaieté dans mes propos, nous voici au début de la saison d'automne avec tout son charme, ses belles couleurs et bientôt les prémices avant-coureurs des moments conviviaux de la fin de l'année.

Je souhaite à chacun une bonne reprise scolaire, associative, professionnelle et surtout continuez à vivre dans la joie et la bonne humeur.

Marie-Christine COTIN.





## Les échos du conseil municipal

du 25 juillet 2024

**Présents** : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS et Malo LETONTURIER

**Excusés** : Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Delphine MARTIN (procuration à Marie-Christine COTIN), Sylvie MENIER (procuration à Martine JOUFFE) et Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ)

**Secrétaire de séance** : Jean-Luc CADE

### Lotissement Domaine des Vallées 3

#### 1) suivi des projets - avant dépôt des permis de construire des maisons

Madame le Maire explique aux élus qu'afin que la charte du futur lotissement soit bien intégrée et respectée par les futurs acquéreurs, le bureau d'études ORIGAMI propose ses services de suivi des projets avant le dépôt des permis de construire.

Elle présente le coût de l'opération qui s'élèverait comme suit :

#### DOCUMENT PEDAGOGIQUE A DESTINATION DES ACQUEREURS POUR LE SUIVI

Le bureau d'étude propose d'élaborer un cahier synthétique regroupant les enjeux du projet de lotissement (qualité paysagère, prise en compte de la topographie, des haies existantes, des lisières, qualité de l'espace public...), les recommandations et prescriptions attendues, de la phase pré-permis de construire jusqu'à la réalisation et précisant les modalités du suivi.

=> Prix unitaire : 900.00 € H.T.

#### PRIX UNITAIRE PAR SUIVI DES PROJETS (LOT INDIVIDUEL)

Le bureau d'étude propose le suivi des projets suivant 2 étapes : esquisse et avant dépôt de permis de construire. Etablissement d'une fiche de suivi à chaque étape.

=> Prix unitaire : 500.00 € H.T. par projet

#### PRIX UNITAIRE POUR LE SUIVI DES PROJETS COLLECTIFS

Le bureau d'étude propose le suivi des projets collectifs sur les macro-lots suivant 3 étapes : esquisse – avant-projet – avant dépôt de permis de construire. Y compris 1 réunion. Etablissement d'une fiche de suivi à chaque étape.

=> Prix unitaire : 1 500.00 € H.T. par projet

#### PRIX UNITAIRE POUR REUNION

Compte tenu de la complexité du terrain, des réunions préalables ou intermédiaires pour accompagner les porteurs de projets peuvent être organisées sur la base de

demi-journées à la vacation ainsi qu'à certains moments clés de la démarche ; par exemple à la présentation du projet, pour aider les acquéreurs « en difficulté », ou à l'issue de la construction, avant la réalisation des interfaces avec l'espace public (clôtures, plantations...) et la mise en œuvre des dispositifs de gestion de niveaux, afin de re-sensibiliser les futurs habitants aux objectifs, concernant les aménagements extérieurs, et rappeler les moyens et méthodes pour y parvenir.

=> Prix unitaire : 450.00 € H.T. par réunion

Considérant que si le règlement du lotissement est suffisamment précis, les constructeurs sauront le respecter,

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 voix pour et 1 abstention : Béatrice BURLOT), le Conseil Municipal décide de renoncer à confier au bureau d'études ORIGAMI le suivi des projets avant le dépôt de permis de construire des futures constructions du lotissement Domaine des Vallées 3.

#### 2) Choix des promoteurs pour les macro-lots

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le plan de division des lots du futur lotissement Domaine des Vallées 3 qui comprend 16 lots libres et 3 ilots à réserver à des bailleurs sociaux et/ou des opérateurs proposant des constructions à des primo-accédants ou en PSLA (prêt social location accession).

Elle ajoute que les bailleurs sociaux ont été sollicités ainsi que six opérateurs. Trois d'entre eux ont répondu : un bailleur social, et deux opérateurs. Ces derniers sont venus présenter leur projet devant la commission urbanisme du 1<sup>er</sup> juillet.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- 1) Céder à l'euro symbolique les lots A et F au bailleur social Terre d'Armor Habitat pour y construire au moins 12 logements locatifs sociaux,
- 2) Confier par le biais d'une convention, la commercialisation et la construction d'habitations groupées en accession aidée, sur l'ilot E, à la société Maisons ELIAN. La commune vendra les lots directement aux acquéreurs qui auront signé leur projet avec la société ELIAN.



### **Acquisition d'une portion de terrain cadastré A1022 Route de l'Arguenon**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Dinan Agglomération lance une révision générale du PLUIH. D'ici l'aboutissement de cette révision en 2027, seules les zones classées 1AUH avec une OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) pourront être construites.

Elle ajoute que la seule zone ainsi classée est celle de la Fontaine. Un promoteur est en cours de négociation avec les propriétaires pour en acquérir les parcelles, afin de les regrouper pour réaliser un aménagement d'ensemble.

Elle précise que les Consorts HUET vont prochainement vendre leur propriété. La maison est classée en zone constructible, mais pas le jardin. Suite à l'étude urbaine, la commune a décidé d'inscrire le jardin dans une OAP. Cela ne pourra se faire que lors de la modification générale du PLUIH, donc pour l'instant le terrain n'est pas constructible. Cependant, elle propose de l'acquérir afin de se créer une réserve foncière pour les années futures, au tarif de 10 € le m<sup>2</sup> comme tous les terrains que la commune acquière pour en faire des lotissements.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

### **Résidence de La Champagne : assurance dommages ouvrages et tous risques chantier - choix d'un assureur**

*Société retenue pour le lot n°1 Tout Risques Chantier*

SMABTP (Sté Mutuelle Assurance du Bâtiment) pour un montant de 7 005,35 € TTC

*société retenue pour le lot N°2 dommages ouvrages*  
SMABTP (Sté Mutuelle Assurance du Bâtiment) pour un montant de 16 574,81€ TTC

### **Construction d'une Maison de Santé : choix des entreprises de travaux**

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal qu'un appel d'offre a été lancé sur la plateforme des marchés publics pendant un mois pour les travaux de la maison de santé. La commission a ouvert les plis le 9 juillet. L'architecte est en train de les analyser, mais il lui faut plus de temps pour obtenir les réponses des entreprises qui doivent justifier leurs offres.

Elle précise que le lot n°13 « nettoyage » comportait une clause sociale qui précisait que *le nettoyage de fin de chantier serait réservé à des structures d'insertion par l'activité économique, ou structures du handicap, ou structure équivalente, afin de servir l'enjeu social de l'insertion professionnelle sur son territoire.* La seule entreprise qui a postulé ne répond pas du tout à ces critères.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

1) déclarer infructueux le lot n°13 « nettoyage de fin

de chantier » en raison de l'irrecevabilité de l'offre reçue,

2) autoriser Madame le Maire à solliciter des devis auprès d'entreprises locales de réinsertion pour le lot n°13,

3) autoriser la commission d'appel d'offres du 9 septembre à choisir les candidats les mieux-disants, après s'être fait présenté le rapport par l'architecte.

### **Installation de rideaux occultants au Foyer et à la salle informatique**

Claudine LONCLE explique au Conseil Municipal la nécessité d'installer des rideaux occultants au foyer et dans la salle informatique pour se protéger des rayons du soleil en fin de journée lors des réunions et des cours d'informatique.

Elle précise que ces rideaux doivent respecter les normes incendie car les salles relèvent d'un ERP (Etablissement Recevant du Public). Elle présente différents devis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société ROZEN de Lamballe pour la somme de 1843,75 € HT, dont 1586,56 € HT pour le Foyer et 257,19 € HT pour la salle informatique.

### **Travaux de réfection de la liaison douce de La Jannais et création d'un bateau sur le trottoir Rue de La Fontaine**

André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité de reprendre quelques portions de la liaison douce de La Jannais en enrobé, ainsi que d'enrober un bateau sur un trottoir Rue de la Fontaine, suite à la construction d'une nouvelle habitation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société COLAS de Miniac Morvan pour la somme de 9 620,50 € HT.

### **Peinture au sol sur la voirie communale : choix d'un prestataire**

société retenue : 4S Signalisation de Taden pour la somme de 2 848,50 € HT.

### **Plantations de bulbes : choix d'un prestataire**

Françoise LAIGO propose au Conseil Municipal de planter des bulbes de fleurs le long de la Départementale.

Elle présente des devis pour 5 kits de 1000 bulbes, plus la location de la planteuse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre de la société VERALIA de Saint Grégoire pour la somme de 1340 € HT.

### **Entretien d'un terrain communal Impasse de La Fontaine: choix d'un prestataire**

Société retenue pour l'arrachage d'une haie de lauriers palmés, son broyage et évacuation, le rognage des souches, le débroussaillage et le régalinge des tas de terre de l'ensemble du terrain : RG Environnement de Beaussais Sur Mer pour la somme de 1 200 € HT.



**Acquisition d'une structure de jeux pour la cour de l'école publique : choix d'un fournisseur**

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal la nécessité de changer la structure de jeux dans la cour de l'école publique qui est vétuste et ne correspond plus aux normes de sécurité.

Elle présente des devis pour une structure pour les enfants de 2 à 12 ans avec un mur d'escalade, un toboggan, et un mat de pompier, plus l'adaptation du sol amortissant.

Société retenue : MAVASA de Taden pour la somme de 13 104,88 € HT.

**Acquisition de mobilier urbain : choix d'un fournisseur**

Mobilier urbain : 4 supports vélos, une barrière et un panneau « point de rassemblement » près des jeux de boules et de pétanque

Société retenue : MAVASA de TADEN pour la somme de 773,16 € HT

**Acquisition d'un souffleur de feuilles : choix d'un fournisseur**

André BOURGET explique au Conseil Municipal que les agents du service technique se sont fait voler le souffleur thermique dans la benne de leur camion lorsqu'ils étaient en intervention dans le village de la Croix Janet.

Il ajoute que le souffleur volé datait de 2012 et était thermique. Il propose de le remplacer par un souffleur électrique de la même gamme que le taille haie et les débroussailleuses du service technique, afin d'utiliser les mêmes batteries.

Société retenue : Bernard Motoculture de Broons pour la somme de 990 € HT (1 188 € TTC).

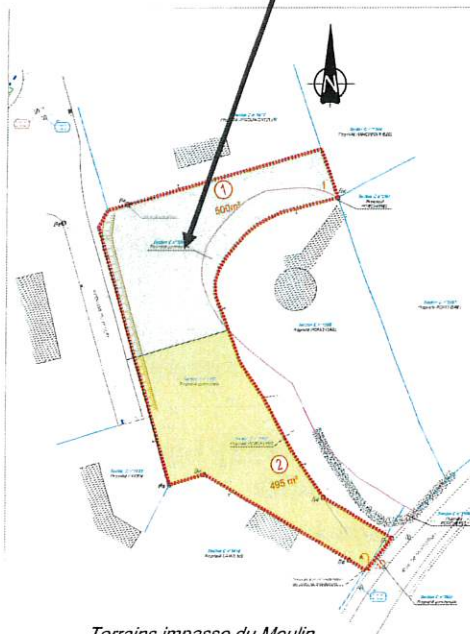
**TERRRAIN A VENDRE (lot 1)**

**Rue du Montafilan**

**502 m<sup>2</sup> - 75 € le m<sup>2</sup>**

**Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie**

Lot 1



Terrains impasse du Moulin  
Plan de découpage





## Urbanisme

Déclarations préalables (DP) et Permis de construire ( PC ) accordés

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 24 C0010	19 Allée des Moissons	Carport
PC 022 049 24 C0011	ZA Bellevue	Trois bâtiments en extension d'un site industriel. Démolition de deux petits bâtiments
PC 022 049 24 C0012	7 Rue du 19 Mars 1962	Maison individuelle + garage
PC 022 049 24 C0013	11 Rue Guy Homery	Double ombrière photovoltaïque sur un parking existant
PC 022 049 22 C0004 - M01	ZA Bellevue	Modification portant sur l'évolution de quelques points architecturaux sur les façades de 4 bâtiments
DP 022 049 24 C0035	3 Allée des Ajoncs	Panneaux solaires
DP 022 049 24 C0038	15 Rue Laënnec	Pose d'un volet
DP 022 049 24 C0039	1 Rue du Moulin de Talva	Isolation extérieure de l'habitation
DP 022 049 24 C0040	1 Le Moulin de Launay	Abattage d'arbres
DP 022 049 24 C0041	1 Rue du Moulin de Talva	Clôture

NB : une déclaration de travaux pour l'édification d'une clôture doit être déposée en mairie

## Etat civil

### Décès



<b>Marcelle LEMAÎTRE</b> , 96 ans, Saint-Joseph	19 juillet 2024
<b>Marie-Hélène MARTIN</b> , 89 ans, Giblaine	29 juillet 2024
<b>Yvonne DURAND</b> , 91 ans, Giblaine	30 juillet 2024
<b>André BITTORÉ</b> , 87 ans, Giblaine	31 juillet 2024
<b>Annie CHAPELAIN</b> , 72 ans, 7 Rue Théodore Botrel	18 août 2024
<b>Annie TALVAT</b> , 70 ans, 23 Rue Chateaubriand	25 août 2024
<b>Marie GOUR</b> , 85 ans, 2 La Pichardais	31 août 2024
<b>Michel RAULT</b> , 88 ans, Giblaine	2 septembre 2024
<b>Alcide ANDRIEUX</b> , 93 ans, Giblaine	17 septembre 2024
<b>Annick MACÉ</b> , 81 ans, St-Joseph	18 septembre 2024
<b>SAMOUËL Lucienne</b> , 92 ans, St-Joseph	30 septembre 2024





## Mariages à Créhen

**Cyrille SERRANO et Christine SAUBAUX,**

Le 20 juillet 2024

13 bis Allée du Blé Noir

**Pol-Alban MEUNIER et Capucine LHOURS,**

le 26 juillet 2024

Guer (56) / Strasbourg (67)

3 La Ville Hautin / 4 La Morinais

**Emmanuelle DI BUONO et Emily BOYTINCK**

le 21 août 2024

Etats-Unis d'Amérique / 1 Les Ruettes

## Baptême républicain

**Nathaël LOMBARD DESERT**

Le 17 août 2024

St-Malo (35) / 8 Allée des Mouettes

## PACS

**Anthony MACÉ et Aline GUERIN,**

Le 26 juillet 2024

1 La Brunais



## Noces d'or



Christiane et Jean-Claude SANTIÉ se sont mariés le 3 août 1974 à la mairie de Saint-Lormel. Entourés de leurs 2 enfants et de leurs 2 petits-fils, ils se sont redit « oui » 50 ans après, le 4 août 2024, à la mairie de Créhen.

Odile et Alain LELIEVRE se sont mariés le 16 novembre 1974 à Trégomar. Entourés de leurs 2 enfants et de leurs 5 petits-enfants, ils ont célébré leurs 50 ans de mariage à la mairie de Créhen le 21 septembre dernier.



*Des discours émouvants et des souvenirs partagés ont rythmé les 2 cérémonies, créant une atmosphère chaleureuse et intime.*



# Infos Communales

## Remplacement de la structure de jeu à l'école publique Jacques Prévert

Aux derniers jours d'école, nous avons été alertés d'un défaut de structure d'une poutre défailante sur la structure de jeu.

Dès le conseil municipal de juin dernier, nous avons fait le choix d'acquérir un nouveau jeu sur le même revêtement que nous avons refait l'année dernière.

Celle-ci devrait être posée la première semaine de novembre.

En attendant, les enfants de l'école et de l'ALSH sont très inventifs dans leurs jeux.

*Françoise LAIGO*



## Travaux au cimetière



Des travaux de 10 reprises de concessions échues ont été réalisés les 25 et 26 septembre dernier par la société REBITEC de Rennes.

De nouveaux emplacements dans l'ancien cimetière pourront vous être proposés à la vente dans les prochaines semaines.

Le mur du nouveau cimetière est en cours de réfection suite à un accident.

En espérant que ces travaux n'aient pas trop perturbé vos habitudes.

Merci de votre compréhension.

*Françoise LAIGO*

## Travaux réalisés en régie par nos agents du service technique



↳ Les portes-vélos Place Gilles de Bretagne au Guildo



↳ Le parterre devant la mairie





↳ Le pied de mur Rue Guy Homery



↳ Aménagement le long de la RD168



↳ Aménagement Rue du Stade



↳ Pavage sous l'élévateur de la mairie

## Etat d'avancement des travaux de bâtiments

### Maison de Santé Pluridisciplinaire

Les travaux devraient commencer dans quelques semaines pour se terminer fin 2025





## Résidence de La Champagne

Les travaux devraient se terminer fin juin 2025

S'il y a des gens intéressés par des logements, s'inscrire en  
mairie

(ci-dessous types des logements et montants des loyers)



Logement n°1	RDC	T2	48 m <sup>2</sup>	450 €
		Débarras	2,96 m <sup>2</sup>	
		Terrasse	8 m <sup>2</sup>	
Logement n°2	RDC	T3	60,59 m <sup>2</sup>	550 €
		Débarras	3,19 m <sup>2</sup>	
		Terrasse	8 m <sup>2</sup>	
Logement n°3	Etage en duplex	T3	63,17 m <sup>2</sup>	550 €
		Débarras	3,51 m <sup>2</sup>	
		Terrasse	8 m <sup>2</sup>	
Logement n°4	Etage en duplex	T4	77,72 m <sup>2</sup>	650 €
		Débarras	3,57 m <sup>2</sup>	
		Terrasse	14,06 m <sup>2</sup>	
Commerce	RDC + étage	Commerce	33 m <sup>2</sup>	300 €
		Terrasse	14,71 m <sup>2</sup>	



## Lotissement du Domaine des Vallées 3

Le permis d'aménager va être déposé prochainement et devrait être accordé mi-décembre.

Le prix des lots sera fixé après l'ouverture des plis (appel d'offres des entreprises de travaux) mi-décembre.

Les travaux commenceront en mars 2025 pour 4 mois, donc les lots seront en vente en juillet 2025

Possibilité de réserver des lots dès maintenant en mairie



### L'Entrepôt

Le terrassement est commencé

Les travaux devraient se terminer en janvier 2025





## Travaux voirie

Les travaux de rénovation de chaussée inscrits au programme voirie 2024 ont été réalisés au mois de septembre 2024. Le tronçon entre La Prioulais et La Rogerais a été refait le 18 et la Rue Montafilan le 19.

*André BOURGET.*



↳ La Prioulais



↳ Rue du Montafilan

## Reprise du service mini-bus

### Programme Minibus

Les jeux se déroulent au foyer à partir de 14h00.

Date	Activités	Chauffeurs
mardi 10 septembre 2024	Courses + jeux	Cl & G
mardi 24 septembre 2024	Courses + cinéma	J & M
mardi 8 octobre 2024	Courses + jeux	B & Cl
mardi 22 octobre 2024	Courses + cinéma	J & M
mardi 5 novembre 2024	Courses + jeux	Cl & C
mardi 19 novembre 2024	Courses + cinéma	J & M
mardi 3 décembre 2024	Courses + jeux	Cl & G
mardi 17 décembre 2024	Courses + Noël	J & M
mardi 7 janvier 2025	Courses + jeux	B & Cl
mardi 21 janvier 2025	Courses + cinéma	J & M

**Pour les courses, merci de prévenir au  
06.72.36.14.94. avant le lundi midi.**



## Remise des prix du fleurissement communal

Nous étions nombreux à l'étang vendredi 20 septembre pour la remise des prix du fleurissement et sous le soleil !

Chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme et un bon cadeau de 20 € pour les premiers prix et de 10 € pour les deuxièmes et troisièmes prix valables à la Jardinerie du Littoral.

Les échanges allaient bon train pendant le pot autour des bonnes pratiques de jardinage ou échange d'adresse pour se rencontrer.

Merci à chacun et à chacune pour leur investissement et le plaisir des yeux de tous les jours.

*Françoise LAIGO.*

*NB : Les lauréats absents lors de la remise peuvent venir retirer leur bon à la mairie*



## Les crottes de chiens ne disparaissent pas comme ça !

Ramasser les crottes est l'un des moyens les plus simples pour tout propriétaire de chien de participer au maintien d'un environnement propre.

Tous les propriétaires de chiens responsables le savent : les crottes de chien ne disparaissent pas comme ça ! Il est important de ramasser les déjections de vos animaux domestiques, car leurs excréments peuvent :

- ✓ contenir des virus et des bactéries.
- ✓ provoquer des chutes
- ✓ déséquilibrer l'écosystème si vous ne vermifugez pas votre animal.

✓ Être très malodorants quand vous marchez dedans.

Si elles ne sont pas ramassées, les déjections d'animaux peuvent contribuer à la pollution de nos cours d'eau.

La meilleure façon de ramasser les crottes de votre chien est de les mettre dans un sac sécurisé et de le jeter dans une poubelle.

Merci à tous.

*Françoise LAIGO*





## Pourquoi stériliser un chat errant ?

Parce que chaque année, des dizaines de milliers de chats errants se reproduisent librement dans la nature.

Les chatons qui naissent ne reçoivent ni soins ni nourriture, et périssent souvent dans d'horribles conditions.

Ceux qui survivent accroissent une population de chats errants qui augmente d'année en année.

La seule solution, afin de faire cesser cette souffrance, est la stérilisation.

C'est ce que nous faisons le plus souvent, quand nous les attrapons.



*Françoise LAIGO.*

## La prolifération du chat





## Mission argent de poche

**Le dispositif argent de poche** qui donne la possibilité aux adolescents créhennais de 16-17 ans inclus d'effectuer de petits travaux dans notre collectivité est toujours d'actualité.

Les jeunes intéressés (garçons et filles) peuvent se renseigner et retirer leur bulletin d'inscription à la mairie et réserver la période de vacances scolaires qui les intéresse et qui reste disponible. Ils peuvent aussi le télécharger sur notre site internet [www.crehen.fr](http://www.crehen.fr), rubrique « infos pratiques » et « démarches administratives ».

En contrepartie, ils recevront une indemnisation (15 € par jour pour 3 heures de travail). Chaque jeune peut cumuler jusqu'à 5 missions par an dont 3 par période de vacances scolaires (Pâques, juillet, août et la Toussaint).

Les missions peuvent être diverses en fonction de la période et des besoins (désherbage au cimetière, petits travaux d'entretien, nettoyage de véhicules et de mobilier urbain, classement et rangement divers à la mairie ou à la bibliothèque).

*Marie Christine COTIN*



Comme de coutume, **le 11 novembre prochain**, après la commémoration, nous retrouverons nos aînés autour du traditionnel repas.

Le repas est offert à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, et comme l'an passé, le repas des conjoints qui n'auraient pas l'âge requis ou des accompagnants sera facturé au prix de 25 €.

Les personnes concernées vont recevoir une invitation et un coupon réponse sera à déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Merci de mettre le règlement du repas pour le conjoint ou l'accompagnant avec le bulletin d'inscription.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation, peuvent venir en mairie le signaler. Notre base de données est la liste électorale.

Surtout n'hésitez pas à venir nous signifier un oubli.

Les personnes qui sont accueillies en structures : EHPAD, Foyer ou hospitalisées, recevront un « coffret douceur ».

*Marie-Christine COTIN.*



**Samedi 21 septembre**, 8ème édition de la journée citoyenne annuelle. Une centaine de participants de 5 à 90 ans, ont œuvré dans les treize ateliers organisés.

Cette année, la journée citoyenne a rassemblé des personnes de la commune et des adhérents de différentes associations. Quelques nouveautés : plus de membres d'associations investis dans cette édition pour améliorer leurs conditions de fonctionnement et leurs locaux, les murs de l'école ont été repeints pour accueillir des fresques qui seront réalisées par les élèves de l'Ecole Publique au cours de l'année, la Maison des Associations a été rafraîchie, un poulailler a été réalisé pour accueillir quelques locataires prochainement... L'atelier déchets, cette année, a multiplié sur Créhen car en plus de l'âne de Roger, il y avait le cheval de Sylvaine. En ce qui concerne les déchets, j'en profite pour remercier le magasin LECLERC de Pluduno qui nous a fourni des kits (chasubles, gants, sacs...) pour le ramassage.

La météo nous a été clémente, le soleil n'était pas ardent mais il n'a pas plu, du moins sur une bonne partie

de la journée.

Comme chaque année, Il y a eu des visites aux personnes âgées organisées le matin ; l'après-midi nos aînés qui le souhaitent ont pu jouer aux jeux de société dans l'enceinte de la garderie, animation qui a rencontré beaucoup de succès. Un merci un peu plus particulier aux personnes qui les ont encadrées, y compris dans leurs déplacements. Pour entretenir ce temps de l'échange et du partage, un repas convivial a été servi à midi et durant la journée des photos et un film ont été réalisés par Bernard et Paul, ce qui nous permettra de garder des souvenirs de cette édition.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour mettre en place ces activités. Un merci aux services techniques qui s'occupent de la préparation en amont des ateliers manuels. Un grand merci aux intervenants pompiers et gendarmerie ainsi qu'à vous tous, les participants.

Vous pouvez retrouver dans ce bulletin les photos de cette journée citoyenne et les réalisations menées à bien par les différentes équipes.

*Marie-Christine COTIN.*



## Fêtes des voisins



↳ **La fête des voisins de La Touche** a eu lieu cette année au chalet le 8 septembre.

Cela a permis de se retrouver pour le repas annuel dans la bonne humeur malgré la pluie. Tous ont profité de ce moment pour échanger autour de Michel Bonamy, 96 ans, qui nous honore de sa présence chaque année. Ensuite c'est autour d'un tournoi de boules bretonnes que chacun a pris beaucoup de plaisir et de se donner rendez-vous l'année prochaine le 7 septembre.

*Michel BOITTIN (absent sur la photo).*



Pour la 2ème année consécutive, **des habitants du lotissement du Domaine des Vallées 2** se sont retrouvés le 21 juin pour partager un moment convivial. Dommage que la météo était capricieuse.

En espérant qu'en 2025 de nouveaux arrivants se joindront à la fête.

*Pierre LE CUNFF*

Dimanche 25 août **les voisins du Frost et du Placis** se sont réunis à l'étang pour le traditionnel repas de fin d'été.

Cela a été un moment d'échanges et de convivialité entre anciens et nouveaux habitants autour d'un barbecue et d'une farandole de desserts sous un soleil radieux.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine

*Bernard GUIHOT*





Nous sommes à quelques semaines du Téléthon 2024. C'est le moment de se mettre en ordre de bataille pour cette grande fête solidaire qui, chaque année, réunit des millions de Français au profit de la lutte contre les maladies rares et neuromusculaires.

Grâce à vous, demain, d'autres victoires seront possibles. **Les 29 novembre et 30 novembre 2024**, tous ensemble, partout en France et à l'étranger soyons là pour le téléthon!

*Françoise LAIGO*

*Référente Téléthon du secteur de Plancoët*

## Le Foyer de Vie

La fête "Danses bretonnes » organisée par le Foyer de Vie de Créhen a rencontré un franc succès ce mercredi 11 septembre 2024.

Les établissements de l'Association 4 Vaulx-les-Mouettes, les Foyers de Vie et les EHPAD partenaires du Foyer de Vie le Vaugourieux se sont retrouvés à la salle polyvalente de Créhen pour un après-midi consacré à la danse bretonne. Cette fête était animée par le Groupe de danseurs et de musiciens du cercle

celtique "AN ALARC'H" de Dinard qui nous a proposé une prestation de grande qualité. Cette magnifique après-midi, qui a rassemblé près de 130 personnes, réunissant plusieurs générations, restera en mémoire de tous les participants.

Tous étaient ravis de partager ce moment de convivialité, d'être ensemble, de danser...

*Arnaud CAMP.*



## Enlèvement des encombrants

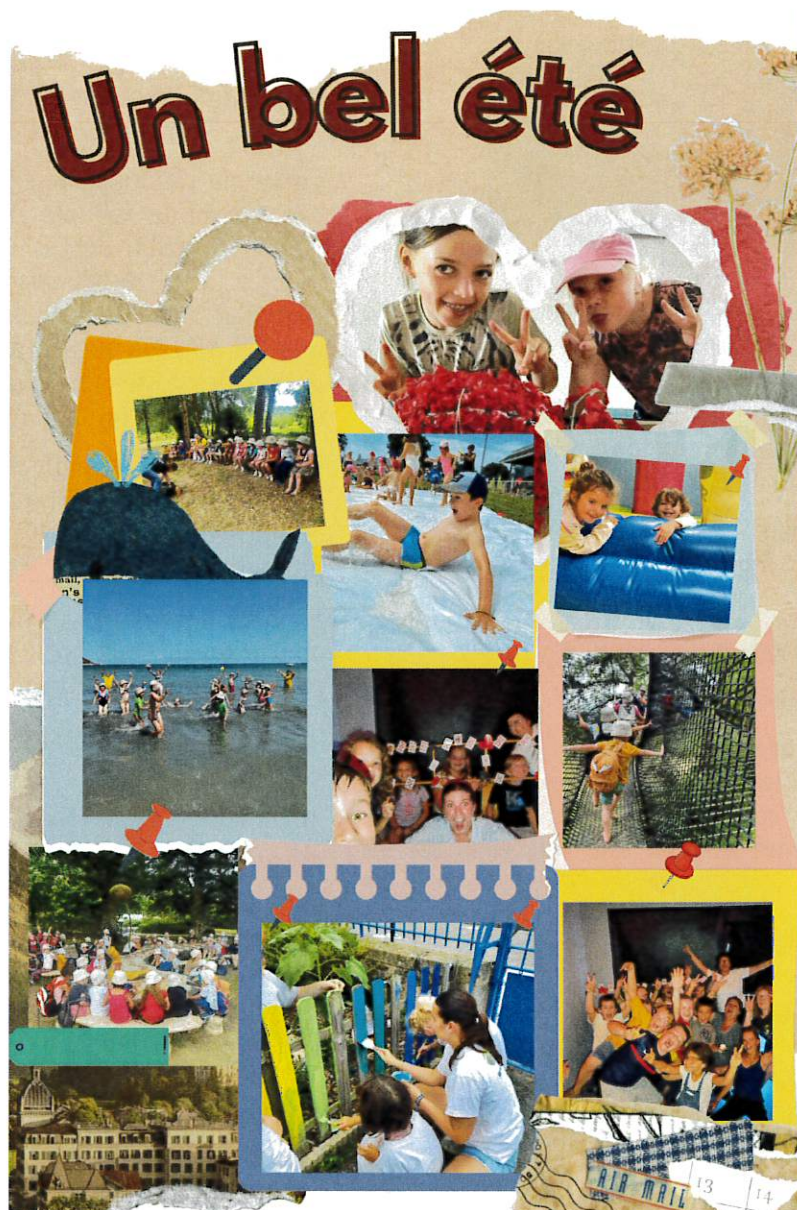
*le Mercredi 6 Novembre 2024*

**Les habitants devront se faire connaître à la mairie avant le 2 novembre.**

**Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés. Ce service est réservé aux personnes n'ayant aucun moyen de déplacement.**

**Ne seront pas ramassés : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages qui doivent être déposés à la déchèterie de Plancoët ou de La Landec.**





# CENTRE DE LOISIRS

## vacances de Noël

Les feuilles d'inscription pour la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de Noël seront disponibles début novembre.

An illustration of a snowy winter village with red and white houses and evergreen trees.

Rappel : le Centre de Loisirs sera bien fermé la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires de Noël



## Collecte des déchets : ce qui va changer sur le territoire prochainement



Dinan Agglomération a voté un nouveau schéma de collecte des déchets en mai 2023, au terme de deux années de travaux. La refonte de cette politique a pour objectif de définir une organisation plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire et de maîtrise des coûts de collecte et de traitement.

Le scénario adopté vise ainsi à inciter à un changement de comportement des habitants vers plus de réduction et de tri des déchets.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

### 1. Les ordures ménagères

À partir du 27 janvier 2025, tous les foyers du territoire seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel (sauf habitat collectif et spécificités particulières). **La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours.**

Ce qui nous attend en 2024 :

La distribution de ce bac individuel pour les ordures ménagères sera assurée à partir du 25 novembre jusqu'au 14 décembre 2024 au plus tard auprès des foyers qui n'en disposent pas encore (*sauf contrainte technique pour la collecte*) sur les communes suivantes : Bourseul, Corseul, Créhen, La Landec, Landébia, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit,

Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, Saint-Lormel, Saint-Maudez, Saint-Méloir-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan, Trébédan.

Grâce au compostage, vous pourrez diminuer significativement le volume de votre bac à ordures ménagères. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément à la loi, **le tri des biodéchets concerne tous les citoyens** : professionnels et particuliers. Cela signifie que les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes, les restes de repas ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères.

Rendez-vous dès maintenant sur le site internet de Dinan Agglomération pour réserver gratuitement votre composteur individuel : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=170537>

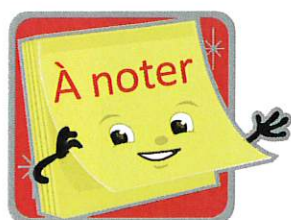
Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagées sur le territoire :

<https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>

### 2. La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés dans le même contenant. Des points d'apport volontaire (colonnes) supplémentaires viendront renforcer le maillage existant là où cela est nécessaire sur les communes concernées par cet apport volontaire (emballages-papiers).

**La collecte des bacs jaunes sera effectuée une fois tous les 15 jours à partir du 27 janvier 2025.**



**La mairie et l'agence postale seront exceptionnellement**

**fermées les :**

**Vendredi 11 octobre le matin (formation)**

**Jeudi 17 octobre l'après-midi (formation)**

**Samedi 2 novembre**

**Le prochain bulletin communal paraîtra début janvier 2025.**

**Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 10 décembre 2024**

**[accueil.mairie@crehen.fr](mailto:accueil.mairie@crehen.fr)**



# Influenza aviaire

## RECOMMANDATIONS

**Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins**

*Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.*



**Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections**

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javéalisée.

**Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.**

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 96 33 01 71 ou par courriel à [sd22@ofb.gouv.fr](mailto:sd22@ofb.gouv.fr)



# DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS

## DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. Elle circule dans plusieurs pays européens.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

**Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :**

### 1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La déclaration est à faire auprès de l'ÉDE (établissement de l'élevage) ; cf liste au verso.

### 2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...).
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée.
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
- Pour les élevages commerciaux: participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).

### 3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

[agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir)

Pour suivre l'évolution sanitaire en Europe et la liste des pays infectés : [www.platforme-esa.fr](http://www.platforme-esa.fr)





## Rencontres avec

### Patricia Renouard

Une figure locale puisque Patricia est née à Plancoët et a passé une partie de son adolescence à Créhen jusqu'à ses 18 ans.

Une vie professionnelle à Paris, puis Angers et enfin Avignon.

De retour à Créhen en début 2024, elle a décidé de créer une nouvelle association « YogaCrée'un » au début du mois de septembre.

Patricia intervient au sein de l'association pour proposer des séances de Yoga avec la spécificité Kundahini (Yoga de l'énergie, dynamique), le lundi de 19h30 à 20h45 dans la salle de danse.

Deux choix possibles : cotisation annuelle ou un abonnement pour 10 séances.

Pour tout renseignement, appeler le 06.32.31.04.53

En plus de son activité au sein de l'association, Patricia propose professionnellement des séances individuelles pour libérer les mémoires cellulaires à raison d'une séance par mois dans l'espace partagé le lundi après-midi.

Nous lui souhaitons une belle réussite avec cette nouvelle association.

Alain MACÉ



### Patricia RENOUARD

Praticienne et formatrice  
en Mémoire Cellulaire

06.32.31.04.53

patricia.renouard@gmail.com  
www.memorecellulaire.net

### Nicolas DEBART

Nicolas et son épouse ont vécu 6 ans à l'étranger avant de s'installer en 2021 à Lanvallay.

De formation Tuyauteur industriel et métallurgie, il crée son entreprise « Atelier Nizé » en octobre 2022 et emménage à Créhen, au 2 La Maçonnaï.

Ils ont choisi Créhen pour sa situation géographique et aussi par rapprochement familial et c'est un bon compromis entre mer et campagne.

Son atelier se trouve à Guipel, il travaille avec

un collègue menuisier et miroitier et a son bureau d'études à son domicile.

Ses interventions se font essentiellement dans un rayon de 50 km autour de Créhen.

Ses travaux consistent à réaliser des pièces sur mesure comme des escaliers, des tables, des meubles, des garde-corps, mains courantes, brises vue .....

Déjà de nombreuses réalisations, alors si vous aussi avez un projet, contactez-le au 06.11.83.07.76

Alain MACÉ





### Jazz in Breizh

Le dimanche 28 juillet, le soleil, la musique, la restauration et la buvette ont ravi un public encore plus nombreux que l'année dernière.

Ces concerts participent au dynamisme de la commune.

« Créhen est une commune qui bouge, il y a beaucoup d'animations », c'est ce que l'on entend souvent de la part de plusieurs habitants.

Il nous appartient de faire perdurer ce constat en propo-



sant un nouveau rendez-vous dans ce format ou un autre à étudier dans les mois à venir.

Ces moments conviviaux sont précieux et merci à tous ceux qui participent activement à ce qu'on puisse se retrouver dans ces moments festifs ou sportifs.

*Alain MACÉ*



### Le Comité des Fêtes



Le samedi 3 août avait lieu la deuxième édition de Créhen en Fête sur le parking de la salle polyvalente.

On a pu retrouver 4 groupes musicaux, mélangeant différents styles de musique, allant des reprises pop rock, années 80 avec les groupes Red Rivers et So good.

Mais aussi de la clarinette sur fond électro avec Super Cagette, ainsi qu'un closing réalisé par FDC avec de l'électro-techno.

Le Comité des Fêtes de Créhen remercie l'ensemble des personnes présentes lors de cet événement.

*Emilien BEUNET, Président*

**Rappel : la fête du village 2025 se déroulera le 9 mai 2025**



## Créh'Ane

Durant l'été quelques animations ont été proposées aux adhérents, randonnées à Plesder au château de la Chesnais. Accueil chaleureux de la propriétaire du site, visite du bois et plan d'eau. Présence de 17 ânes et 25 randonneurs. Cette journée a été préparée par Marie-Laure, adhérente et animatrice qui nous a fait découvrir aussi ses talents de chanteuse.

Le 6 Août, participation à la "fête du mouton de la Hague" à Jobourg. Animation perturbée par une météo capricieuse.

Les 17 et 18 Août : participation et découverte aux Champs Géraux d'un concours attelage FFE, combiné, maniabilité et marathon. Moins rapides que les chevaux, les ânes ont démontré leurs aptitudes sur les circuits.

Le 7 septembre : foire de Lessay, concours modèle et

allure, confirmation pour inscription au studbook.

### Prochaines activités :

25 septembre : participation au salon agro bio à Retiers (travaux agraires avec les ânes)

5 Octobre : randonnée aux Champs Géraux.

6 Octobre : stage attelage aux Champs Géraux.

*Roger DENMAT, Président.*



## 2AO Dance

**Plus de 100 adhérents inscrits !**

5,6,7,8... La voix d'Adeline résonne dans la salle de danse depuis le Mardi 19 Septembre où les cours sont pour la plupart, au complet.

Dès 4 ans, les élèves viennent se dépenser en s'amusant à la danse avec la bonne humeur et la joie.

Tout le monde se dépense beaucoup, il suffit de répéter les pas, en gardant les bonnes postures pendant l'heure du cours. Tout le corps travaille, de la tête à la pointe des pieds.





## De la nouveauté cette année !

Un nouveau cours de Street Dance Talon/ Cabaret proposé par Adeline, les mardis soirs de 19h00 à 20h00, rythmé sur des styles cabaret tels que le Moulin Rouge, French Cancan, Rockabilly, Charleston ou encore du Street Dance en talon.



### Nouvelle professeure de Danse

Kizomba inter/avancé, nouvelle discipline dans l'association, danse de couple avec Julie.

Danseuse de Batchata et de salsa depuis 2009, Julie découvre la kizomba en 2013. Elle devient par la suite la partenaire d'un professeur puis continue son expérience en solo. Les Kizomba Training Teacher niveaux 1 et 2 lui permettent d'acquérir une structure pédagogique aux bases solides.

Les cours de Kizomba ont commencé le lundi 30 septembre dans la salle de danse de 21h00 à 22h00.

L'équipe 2AO Dance prévoit pour cette année de belles animations :

- ✓ Le samedi 2 Novembre, une boom d'Halloween réservée aux enfants de l'association de 14h30 à 17h30
- ✓ Le samedi 27 Novembre, un stage de danse en ligne (line dance) avec Mélanie de 11h30 à 13h00.
- ✓ Le samedi 30 Novembre, une zumba Party Adultes avec Adeline et d'autres instructeurs (zin) de 20h00 à 21h30.
- ✓ Le dimanche 8 Décembre, stage d'initiation à la danse classique avec Océane de 10h00 à 14h00.

Mail: [2aodance@laposte.net](mailto:2aodance@laposte.net)

Tel Adeline : 06.16.19.59.36 / Anaïs : 06.74.51.49.40

*L'équipe 2AO Dance*

## EPMM Gym

### **Reprise de la gym** (*Danielle GRAS, Présidente*)

Les cours de gymnastique à Créhen ont repris avec Mathilde, qui possède un master en gymnastique adaptée.

Ils ont toujours lieu le jeudi au complexe sportif (salle Dojo). Les horaires ont un peu évolué :

Le 1er cours a lieu à 17h15, et il est réservé aux personnes à mobilité réduite, ou qui ont des problèmes temporaires d'articulations, de reprise après une immobilisation...

Le 2eme cours a lieu à 18h15, et le 3ème à 19h15.

Ces deux derniers cours s'adressent à tous et tous les cours sont mixtes.

La cotisation annuelle est de 93 euros, et 2 cours découvertes sont offerts aux nouveaux arrivants.

Gageons que cette nouvelle année sera sportive.

Nous vous attendons nombreux.





## Une rentrée chargée pour l'association Yin Yang Créhen

### Forum des associations

L'association de Taïchi et de Qi Gong a participé au dernier forum des associations de Plélan-le-Petit. Une trentaine de personnes est venue prendre des renseignements sur la pratique



↳ de gauche à droite :

Jean-Pierre (président et instructeur), Marie-Christine Cotin (maire de Créhen), Laurence, Marie-Thérèse, Valérie, Nicole, Isabelle, Sabine, Michel (instructeur) et Alain Macé (adjoint chargé des associations)... et Claire et Nadia qui tenaient le stand pendant la démonstration.

Note de la rédaction : « Le taïchi améliore la santé... mais pas la vue ! »



L'équipe de choc de l'association montrant le Qi Gong des huit Pièces de Brocard

Dans les faits, depuis le début du mois de septembre, l'association a eu la visite effective d'une quinzaine de personnes venues tester le Taïchi et le Qi Gong... et d'autres personnes ont exprimé leur intérêt.

Jean-Pierre George, épaulé de Michel Dourfer, ont donc pris en charge ces débutants pour leur enseigner les premiers mouvements de l'enchaînement de Taïchi qui en compte 108, ainsi que les premiers exercices de Qi Gong.

**Mais quelle est la différence entre le Taïchi et le Qi Gong ?**

Le terme Qi Gong (ou Chi Kong selon le système de traduction) est composé de Qi (Chi), souvent traduit par énergie, souffle vital, et Gong (Kong) peut se traduire, par pratique, exercice ou maîtrise. Le Qi Gong est donc un ensemble d'exercices et de respirations qui visent à équilibrer la circulation de l'énergie dans notre corps.

### Stages de Qi Gong

Les membres «Avancés» pourront bénéficier, le samedi 28 septembre (de 10h à 15h30) sous l'abri des étangs, d'une formation sur le Qi Gong de la Vertu. Jean-Pierre George a suivi la formation de ce Qi Gong cet été auprès de son créateur Song ARUN.

Le samedi suivant 5 octobre (même horaire et même endroit), tous les membres de l'association pourront suivre la formation de Ba Duan Jin ou Huit Pièces de Brocard.

### Rappel des horaires

Le cours pour les débutants a lieu le mardi de 18h30 à 20h00, les cours pour les « avancés » le lundi de 18h30 à 20h00 et le mercredi de 10h00 à 11h30. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Jean-Pierre au 06.35.59.21.82.

*Jean-Pierre GEORGE, président et instructeur*





## Cyclo-Cross à l'étang de Créhen le 30 novembre 2024

12 h : les jeunes poussins, minimes et pour tous les jeunes qui souhaitent découvrir la discipline

13 h : catégorie 3

15h : catégorie 1 et 2

Inscriptions : [baptistebedel7215@gmail.com](mailto:baptistebedel7215@gmail.com)

## Les Patineurs de l'Arguenon

### Un bilan de la saison 2023-2024

La fin de saison 2023 2024 de rink hockey s'est terminée avec des résultats en progression dans toutes les catégories.

Notre équipe de Nationale 2, coachée par Frédéric BOYER finit 3ème du Championnat de France. Seules les deux premières peuvent prétendre à monter en N1 (Le Poiré et Quintin pour cette saison).

Les joueurs, certes, déçus de ne pas monter en Nationale 1, sont satisfaits de progresser de 4 places (7ème) par rapport à l'année dernière et visent cette place en Nationale 1 pour cette saison 2024-2025.

L'équipe de Nationale 3 des Patineurs de l'Arguenon finit 3ème de leur Championnat de Bretagne derrière HC Dinan Quévert et l'Al Plonéour Lanvern. Bravo à eux ! Pour cette saison ils ont l'objectif Top2

Les jeunes coachés par Jocelyn TANGUY, ont clôturé leur saison avec de beaux résultats :

- Les U18 finissent 5ème du Championnat de Bretagne.
- Les U14 des Patineurs de l'Arguenon finissent 2ème du Championnat de Bretagne honneur. Camille DEPARTOUT, la capitaine des U14 a été sélectionnée en équipe Bretagne, l'équipe a finit 3ème au Championnat de France.



↳ les U12 à Noisy Le Grand en Championnat de France

- Les U12 ont gagné la Coupe de Bretagne en début de saison :

- ✓ ils ont fini Champion de Bretagne Elite
- ✓ 1er des Play Off Grand Ouest à Cestas le 1 et 2 juin
- ✓ puis ont fini 4ème du Championnat de France à Noisy Le Grand le 22 et 23 juin

- Les U10 ont participé à des tournois interclub 3 contre 3, ils n'ont pas démérité et attendent cette saison avec impatience.

Le 6 juillet 2024 : le Club des Patineurs de l'Arguenon a clôturé la saison 2023-2024 avec une journée spéciale : Tournoi Inter-Catégorie de Rink hockey de U10 à N2 au Complexe Louis Hamon de Créhen et mini disco roller, le tout suivi d'un repas convivial pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour assurer la table de marque lors des matchs, la buvette et la restauration ...

Lors de la saison 2024-2025, le club souhaite fêter les 40 ans du club (1983-2023). Cette Fête sera l'occasion de rassembler anciens et jeunes autour d'un repas et de raviver des souvenirs autour d'une exposition de photos retraçant ces 40 ans.

*Manuela DURAND*

*Présidente des Patineurs de l'Arguenon*

**Premier rdv de la saison le samedi 12 Octobre au complexe Louis Hamon à 18h pour le match d'ouverture avec la N3 suivi du match de la N2 coup d'envoi à 20h30.**

**N'oubliez pas, vous pouvez prendre votre carte d'abonné pour assister à tous les matchs de la saison pour 25 €.**



## Un petit mot des patineuses de la section artistique

### C'est parti pour une nouvelle saison Artistique...

Tatiana (référente artistique) et Charlotte représentaient la Section au forum des Associations à Plélan-le-Petit le 7 septembre dernier.

Après une ou deux années d'apprentissage en Ecole Artistique, 10 jeunes ont participé à une séance de détection et rejoignent ainsi le groupe dit « Roulettes-pré compétition » encadré par Margot Danjou, entraîneur diplômé d'Etat.

L'Ecole Artistique du samedi matin, encadrée par les patineuses Charlotte (diplômée BEF), Lucie et Noélanne, compte près d'une quinzaine de nouvelles recrues de 6 à 13 ans, qui viennent compléter un groupe de jeunes motivées.

Concernant les compétitrices : elles vont travailler de nouveaux programmes élaborés par Margot Danjou, tout en tenant compte du nouveau règlement imposé par la Fédération. Des stages, ouverts aux clubs bretons, avec Olivier Colardelle, spécialisé techniques de

danse, et avec Priscilla Brunet, spécialisée techniques artistiques, sont déjà programmés à Créhen au courant de l'automne.

Un quartet composé de Lou-Anne, Thaïs (*licenciée à St Méloir des Ondes*), Jessie et Noéline (*anciennes patineuses qui re-signent au club*) va se former cette année.

**A noter dans vos agendas : Gala artistique le samedi 14 décembre à 20h00 au gymnase de Créhen... et d'ici là, Roulettentement vôtre...**

*La section artistique*



## Karaté Club de l'Arguenon

Le Karaté Club de l'Arguenon a repris les cours mixtes, une soixantaine de personnes se sont déjà inscrites et il est toujours possible de rejoindre le groupe. Les cours se déroulent ainsi :

- ✓ Les mercredis de 16h à 17h pour les 4/6 ans, de 17h à 18h pour les 7/9 ans, de 18h à 19h pour les 10/12 ans, de 19h à 20h30 pour les 13 ans et plus.
- ✓ Les vendredis de 17h15 à 18h15 pour les 7/9 ans, de 18h15 à 19h15 pour les 10/12 ans, de 19h30 à 21h pour les 13 ans et plus.

**Le dimanche 15 juin 2025**, de 9h à 12h, se déroulera à la salle omnisports de CREHEN pour la 4ème édition, l'Interclubs afin de clôturer la saison 2024/2025.

Site internet : [WWW.armorile-karaté.fr](http://WWW.armorile-karaté.fr)

mail: [contact@armorile-karaté.fr](mailto:contact@armorile-karaté.fr)

Tél : 06 81 67 54 06

*Jean-Pierre MARTEL, Président.*



↳ Le salut des ados / adultes



↳ Le cours des 10-12 ans





La saison de foot a repris depuis quelques semaines, nos joueurs seniors ayant redémarré le 25/08/2024 par un match de coupe de France et le championnat a quant à lui commencé le 08/09/2024.



↳ Equipe fanion avant le match de championnat contre PLOUASNE



↳ Equipe B avant le match de championnat contre HILLION.

L'Ecole de foot a également débuté ses activités en même temps que la reprise scolaire.  
Le club recrute des jeunes joueurs et joueuses nés entre 2012 et 2019 ainsi que des encadrants.  
Les prochaines dates de match sont les suivantes :

Date	Equipe B	Equipe A
06/10/2024	LANDEHEN	EVAN
03/11/2024	BOURSEUL	PLELAN
24/11/2024	QUESSOY 3	PLEUDIHEN 2
08/12/2024	LANGUEUX 3	PLANCOET 2

**Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent contacter les numéros suivants :  
06 11 71 92 91 ou 06 19 28 97 21 ou voir le site internet : <https://valdarguenonfootball.footeo.com>.**

*Daniel COTIN et Philippe NICOLAS, co-présidents*



# Theatre

LA TROUPE  
LA PETITE VADROUILLE

présente

## La bonne ANNA

pièce de Marc CAMOLETTI

27/10 Créhen  
2 et 3/11 Créhen

samedi 20h30 dimanche 14h30

ENTRÉE 7€

L'incontournable rendez-vous de généalogie

**CRÉHEN**

entrée  
libre

samedi 16 novembre 2024 10 à 18 h. salle polyvalente



1920 Famille Pierre et Rosalie ROUAULT



François Boishardy



François Charlot

Photos anciennes de mariage  
à identifier

**arbres exposés :**

- \* ascendance de Amateur Le Bras de Forges de BOISHARDY, chef chouan assassiné en 1795.
- \* descendance de François CHARLOT né en 1826
- \* descendance de Auguste MARTIN né en 1858
- \* rencontre des descendants de Georges DESBRONS né en 1763, cousins sans le savoir !
- \* présence des petits-enfants de Malo HAMONET, père de vingt enfants !



Famille HAMONET photo prise avant la naissance de Francis et des derniers jumeaux.

présence des  
bases du 22,  
du 35, du 29  
et du 44.

\*\*\*\*

auteurs locaux  
invités

Fêtes associatives à venir...



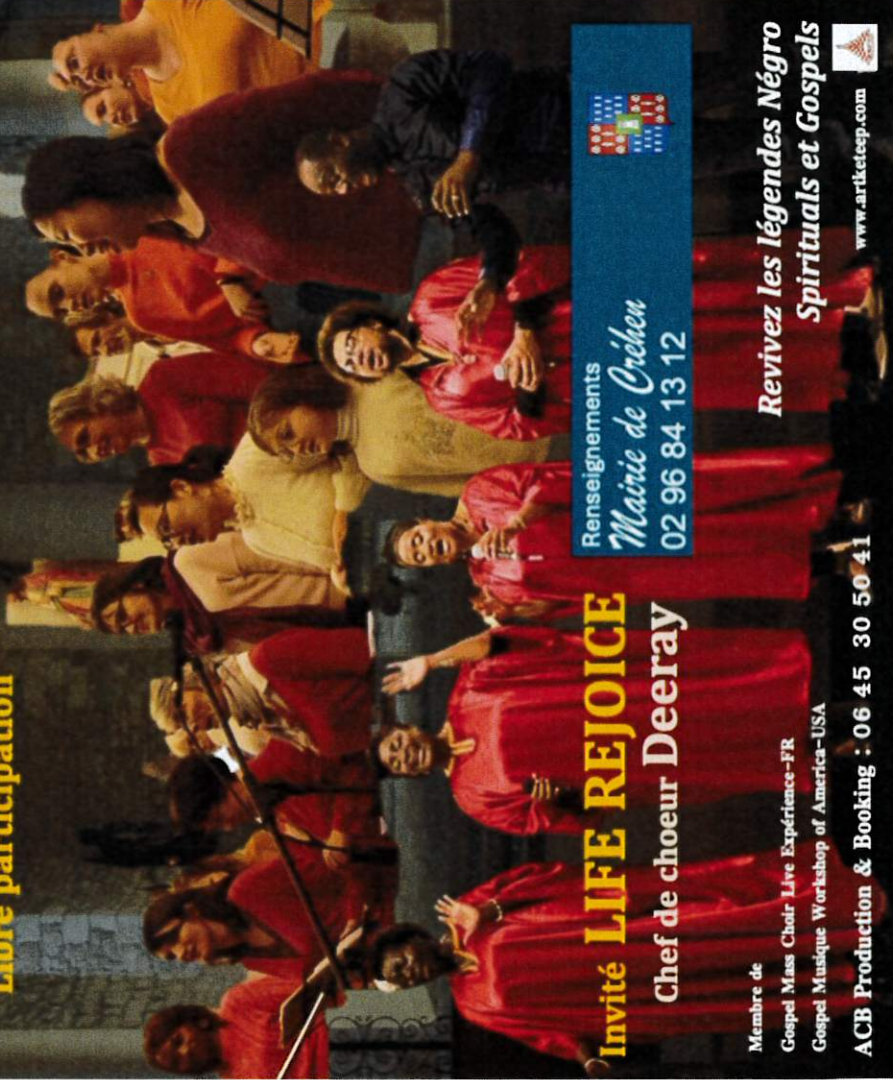
Concert organisé par l'association

Les bouquineurs

**Swing**  
**GOSPEL** **VEN**  
**06 DEC**  
**20h30**

Église de Créhen

Libre participation



Renseignements

Mairie de Créhen

02 96 84 13 12



Membre de

Gospel Mass Choir Live Expérience-FR

Gospel Musique Workshop of America-USA

ACB Production & Booking : 06 45 30 50 41

Revivez les légendes Négro

Spirituals et Gospels

[www.arkiteep.com](http://www.arkiteep.com)

Marché de Noël

CREHEN

7 et 8 décembre

de 10h à 18h30

Complexe

Louis Hamon

Entrée

gratuite

Organisé par "Les Bouquineurs"

*Maquillage Pour les Enfants.*

*Défilé aux Flambeaux le Samedi soir.*

L'Association "Un Enfant au Pérou"

sera présente pour

ses Ventes traditionnelles.



## La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

Les élèves de l'école publique Jacques Prévert ont retrouvé leurs camarades en cette rentrée. Cette année, c'est Nolwenn Prioux qui sera en charge de la classe des CE1-CE2, tandis que Caroline Duflos, aura les CM1-CM2.

L'année sera largement placée sous le signe des arts. Les CM continuent l'aventure des Petites Cartes Chorégraphiques des Côtes d'Armor : allant à la rencontre d'un chorégraphe et de son univers, ils prolongeront la découverte de la danse contemporaine et de création. Ils élargiront leur expérience à l'ensemble des arts, notamment les arts visuels. Cette année encore, ils créeront une chorégraphie qu'ils présenteront lors d'une journée de restitution à Solenval le 12 juin 2025. Ils correspondront régulièrement avec d'autres classes de notre secteur et des secteurs de Lamballe, Loudéac et St Briec, qui participent aussi au projet des PCPC, en créant des cartes postales à l'aide du numérique. Et ils participeront à la rédaction du petit journal des PCPC, le « Billy Elliot ». De leur côté, les CE1-CE2 vivront eux aussi la découverte de la danse de création dans le cadre d'un projet en partenariat avec une intervenante en danse de Dinan Agglomération.

Comme leurs camarades de St Lormel, les élèves de l'école publique Prévert auront 3 séances de cinéma à Dinan, dans le cadre de l'action Cinécole. Ils se lanceront aussi dans la réalisation de fresques sur les murs de la cour de récréation. Ceux-ci ont été préparés avec l'aide de parents d'élèves lors de la journée citoyenne du 21 septembre 2024 : un très grand merci à eux !

Et puis, en avril, grâce au financement de notre Amicale laïque et des mairies de Créhen et St Lormel, les 2 classes de l'école Prévert partiront 4 jours en classe découverte au Centre Forêt Bocage de La Chapelle Neuve : ils s'y intéresseront à la biodiversité et à sa préservation, au développement durable et aux contes.

Une année fertile en perspective, mettant l'accent sur la pédagogie de projet, la coopération, le concret, pour donner du sens aux apprentissages.

*Caroline DUFLOS, Directrice de l'école publique  
Jacques Prévert*





**lundi 2 septembre dernier**, 156 élèves ont fait leur rentrée à l'école Immaculée Conception. Les effectifs sont en hausse et les élèves sont répartis sur 6 classes : 2 en maternelle et 4 en primaire.

L'équipe pédagogique reste inchangée avec nos 9 enseignants et 3 asem.

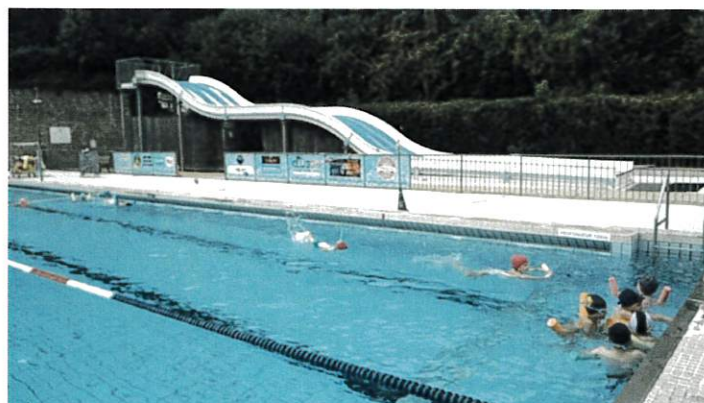


Des tracés ont été réalisés dans la cour de récréation pour pouvoir jouer aux échecs ou aux dames, un panier de basket a été installé pour les sportifs et un bureau a été créé pour la direction pendant l'été.

En juillet, l'école a obtenu du rectorat le deuxième niveau du label E3D (école en démarche de développement durable) récompensant tout le travail engagé autour de la protection de la nature et de la biodiversité.

Pour l'année à venir différents projets sont prévus autour d'un thème général : « le tour du monde » : découverte de musiques du monde, sorties culturelles, étude de la faune et de la flore, pratiques sportives variées (natation, judo, tir à l'arc...).

Les séances de natation ont d'ailleurs débuté tout début septembre à la piscine des Pommiers à Dinan pour les CP.



La célébration de rentrée rassemblant tous les enfants de l'école a eu lieu le 26 septembre.

Côté association des parents d'élèves, l'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 1er octobre.



*Stéphanie LETHUILLIER, Directrice, et son équipe enseignante*



## Collège Privé Immaculée Conception

En ce début d'année scolaire, nos 345 élèves ont vécu aujourd'hui une journée de cohésion par niveau.

Chaque groupe est parti à pied depuis le collège dans différentes directions.

Les 6èmes ont marché vers la chapelle de St-Lormel. Après différents jeux collectifs et collaboratifs, les élèves ont vécu une célébration avec le Père Albert et Mme Cavernes, animatrice en pastorale scolaire.

Les 5èmes se sont rendus à Plancoët où ils ont pratiqué le kayak sur l'Arguenon.

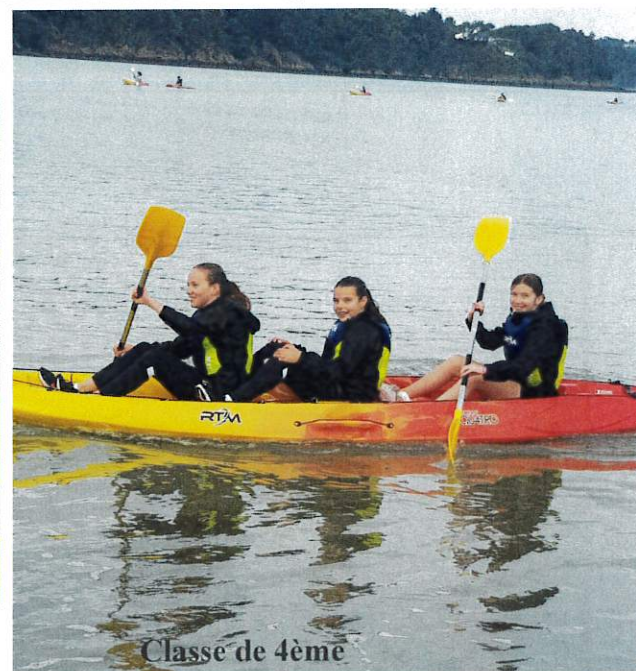
Les 4èmes sont allés au Guildo pour pratiquer le kayak de mer.

Les 3èmes se sont dirigés vers les plages de Saint-Jacut de la Mer en passant par le château du Guildo.

Tous ont passé une belle journée à discuter, à jouer, à faire connaissance. De quoi démarrer l'année scolaire avec un regard positif les uns sur les autres.

*David MICHEL*

*Chef d'établissement du collège Immaculée Conception*





# Agenda



## Octobre



Vendredi 18	Roller Disco au complexe sportif
Samedi 19	Repas à emporter et sur place par Les Amis de Nianing à la salle polyvalente
Dimanche 27	Théâtre par la troupe La P'tite Vadrouille à la salle polyvalente

## Novembre



Samedi 2 et dimanche 3	Théâtre par la troupe La P'tite Vadrouille à la salle polyvalente
Dimanche 10	Repas VAFCP à Pluduno
Samedi 11	Repas CCAS à la salle polyvalente
Samedi 16	Journée généalogie à la salle polyvalente
Dimanche 24	Bourse aux jouets et puériculture par l'APEL Collège à la salle polyvalente
Dimanche 24	Roller family au complexe sportif
Vendredi 29 et samedi 30	Téléthon

## Décembre



Vendredi 6	Concert Gospel à l'église de Créhen
Samedi 7 et Dimanche 8	Marché de Noël
Vendredi 20	Roller Disco

## Janvier 2025



Samedi 4	Vœux du Maire à la salle polyvalente
Samedi 18 et Dimanche 19	Foire aux livres
Samedi 25	Repas à emporter par l'amicale des employés communaux (sous réserve)

N'hésitez à flasher ce code pour aller directement sur notre site internet [www.crehen.fr](http://www.crehen.fr)





# Nos associations au Forum



7 Septembre 2024 à Plélan-Le-Petit